

# BMX VTT CLUB de MESSIGNY et VANTOUX

Agrément Jeunesse et Sport : n°0121530

SIRET 454 016 932 00039

[www.bcmv.fr](http://www.bcmv.fr)



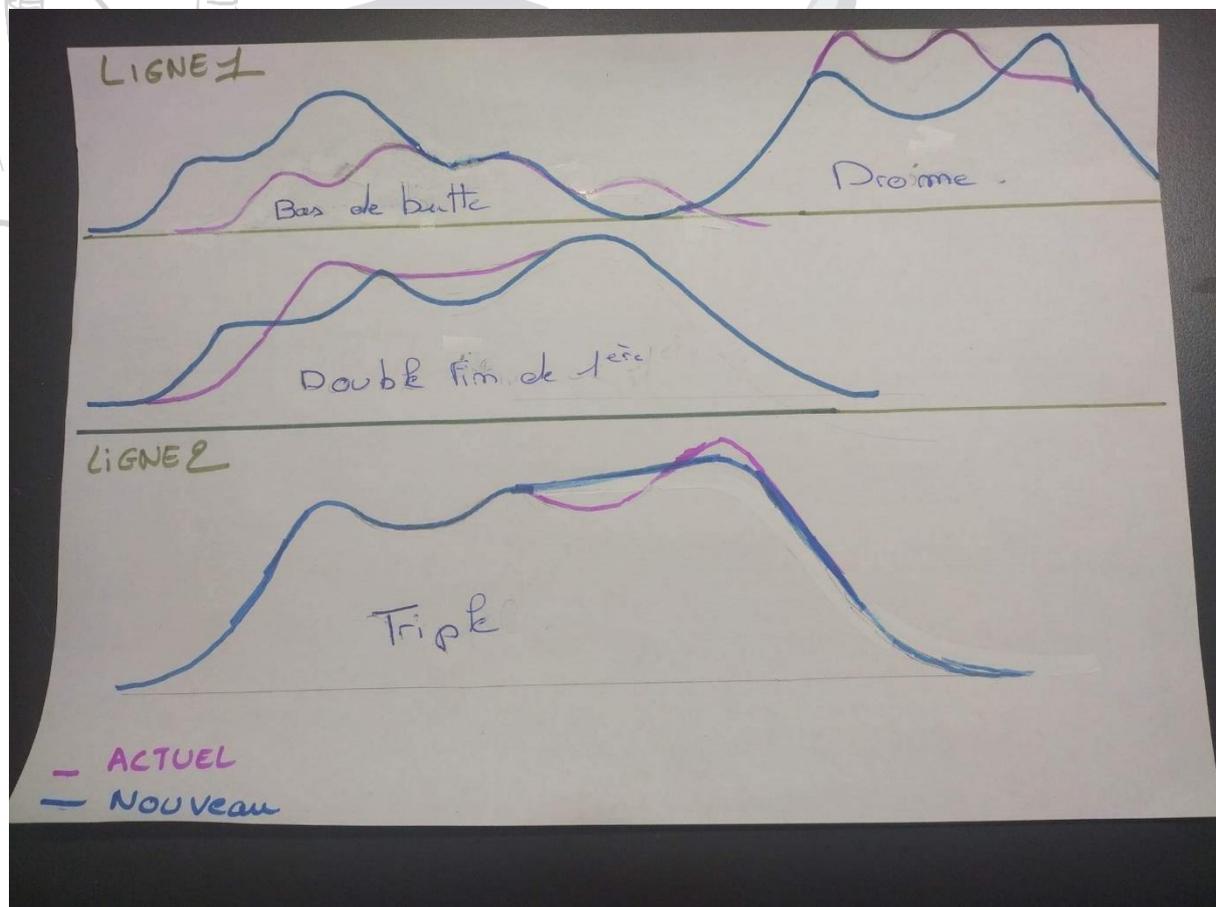
## BMX VTT CLUB DE MESSIGNY ET VANTOUX

### Lettre d'informations 02-2023

# EVENEMENT

WEEK-END TRAVAUX

APPEL AUX BENEVOLES



## I. ORGANISATION DU WE DE TRAVAUX

Le week-end sera découpé en 4 demi-journées avec un repas prévu par le club pour le midi comme suit :

- **1ère demi-journée, le 25/02 de 9h à 12h30**  
Réception machine et début de la démolition du drome, remblais et formation de l'ensemble de la 1ère bosse.
- **Pause méridienne, de 12h30 à 14h**  
Avec repas sur place.
- **2ème demi-journée, le 25/02 de 14h à 17h30**  
Formation de la double et démarrage de la démolition de la double de fin de 1ère.
- **3ème demi-journée, le 26/02 de 9h à 12h30**  
Formation de la double, démolition de la double de fin de 1ère et formation de la constitution de la nouvelle triple basse
- **Pause méridienne, de 12h30 à 14h**  
Avec repas sur place
- **4ème demi-journée, le 26/02 de 14h à 17h30**  
Démolition de la triple de fin de 2ème et formation de la simple table.

Il est capital pour le club que les personnes qui touchent de près ou de loin à l'activité du club soient les bienvenues, ainsi que leur entourage ou proches qui souhaiteraient nous aider.

Dans un souci évident d'organisation, il sera impératif de s'inscrire sur le site et/ou Doodle pour que le club puisse organiser les travaux et prévoir les repas et autres collations.

Lien doodle :

Vous pourrez vous inscrire également sur les prochaines tranches de travaux planifiées aux :

- Samedi 11/03
- Samedi 18/03
- Samedi 25/03

Le bureau du club vous remercie par avance de votre participation.

## II. MAINTIEN DES ENTRAINEMENTS

Les entrainements compétitions pour la saison 2023 durant les vacances scolaires de février sont maintenus.

Selon le planning suivant :

Mardi	18h30 – 20h30	Kevin ANJOUBAULT
Jeudi	18h30 – 20h30	Damien ETALON

## III. Licences

Pour toutes les personnes qui n'ont pas encore validé leur licence auprès du club, nous vous informons que le club ne vous autorise pas à participer aux entrainements et ne vous donne pas accès à la piste pour des raisons simples et évidentes de sécurité.

En effet, la pratique du BMX Race est reconnu pour être dangereuse et il est impératif d'être protégé par l'assurance de la licence en cas de chutes.

Le bureau du club vous remercie par avance de votre compréhension et vous souhaite d'excellentes vacances de février.

